

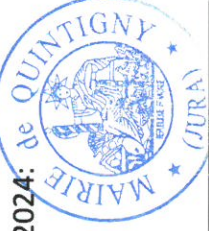


Commune de Quintigny



Document arrêté par M. le maire le

05/07/2024:



REGLEMENT D'UTILISATION

TERRAIN MULTI SPORT ET AIRE DE JEUX



Bienvenue sur notre city aire de jeux !

Pour garantir un espace agréable, convivial et sécurisé pour tous, nous vous remercions de respecter les règles suivantes :

- Je respecte la tranquillité des proches voisins** : J'évite de crier trop fort et je modère mon enthousiasme pour ne pas déranger les alentours. Je m'assure que la musique ou tout autre bruit ne soient pas trop forts pour respecter le confort de tous.
- Accès aux aires de jeux** : pour des raisons de sécurité, il est vivement conseillé aux piétons et cyclistes d'utiliser le chemin derrière la mairie. L'accès habituel est réservé aux véhicules motorisés.
- Je prends soin du matériel et des installations** : Je fais attention aux équipements sportifs, aux bancs et aux autres infrastructures pour que chacun puisse en profiter longtemps.
- Je garde le lieu propre** : Comme dans la nature, je ne laisse pas mes déchets sur place. Je peux utiliser les bacs le long de la mairie pour les déchets recyclables. Dans le bac gris, je mets des déchets en sac fermé. Je peux aussi ramener mes déchets chez moi. J'encourage mes amis à faire de même. Je peux aussi ramasser un déchet que je trouve sur place. Même si ce n'est pas moi qui l'ai laissé.
- Je joue en toute sécurité** : Je porte des équipements de protection si nécessaire et je fais attention aux autres utilisateurs pour éviter les accidents.
- Je respecte les autres utilisateurs**: J'attends mon tour pour utiliser les installations et je partage l'espace avec courtoisie et bienveillance. J'utilise un langage respectueux et je m'abstiens de toute forme d'insulte ou de grossièreté.

- Je respecte les horaires** : Je m'assure de quitter le city stade à **19h** en semaine pendant les périodes scolaires. Je peux rester jusqu'à **21h** le week-end et pendant les vacances scolaires. Mais je veille à faire moins de bruit dès **20h**. Je n'utilise plus l'infrastructure la nuit tombée pour respecter le calme nocturne du quartier.
- Je participe à la convivialité** : J'encourage les activités collectives, je suis ouvert aux nouveaux venus et je contribue à créer une ambiance chaleureuse et amicale.
- Je préviens en cas de problème** : Si je remarque un problème avec les installations ou un comportement inapproprié, je le signale rapidement à un responsable ou aux autorités compétentes.
- Les animaux** : Les aires de jeux ne sont pas prévues pour que tu pratiques une activité avec ton animal de compagnie. Si tu l'amènes, il ne doit pas y pénétrer.
- Engins roulants** : Hormis pour les personnes à mobilité réduite, ton vélo, ta trottinette ou autres, n'ont rien à faire sur les aires de jeux.
- Créneaux pour les associations** : Les associations ou clubs qui ont obtenu l'accord de la mairie peuvent utiliser l'infrastructure sur certains créneaux. Ces créneaux sont affichés à côté du présent règlement

En respectant ces règles définies avec le concours des jeunes du village, chacun contribue à faire du city stade un lieu agréable et sécurisé pour tous.

Bon sport à tous !